

DECRET N°88-174 du 4 Mai 1988
portant nomination et promotion
à titre exceptionnel et étranger
dans l'Ordre National du Bénin,
de certaines Personnalités Etrangères
à l'occasion de l'inauguration du Barrage
Hydroélectrique de NANGBETO.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND-MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin, et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi 87-017 du 24 Septembre 1987 ;
- VU le Décret N° 88-51 du 26 Janvier 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le Décret N° 85-23 du 06 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Décision N° 88-028/ANR/CP/P du 4 Mai 1988, du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire autorisant le Président de la République à décerner des distinctions honorifiques à certaines Personnalités Etrangères à l'occasion de l'inauguration du Barrage Hydroélectrique de NANGBETO ;
- SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - Sont nommées et promues à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin, pour prendre rang du 5 MAI 1988,

Les Personnalités Etrangères dont les noms suivent :

A - AU GRADE D'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN :

- Monsieur Robert SKILLINGS, Fonctionnaire de la Banque Mondiale.

- Docteur Karl RONNBERG, Directeur des Travaux HOCHTIEF.

- Monsieur Jean-Yves CLAVEL, Chef de Département à la Caisse Centrale de Coopération Economique.

- Monsieur Hans LANGE, Chef de Département à la K F W.

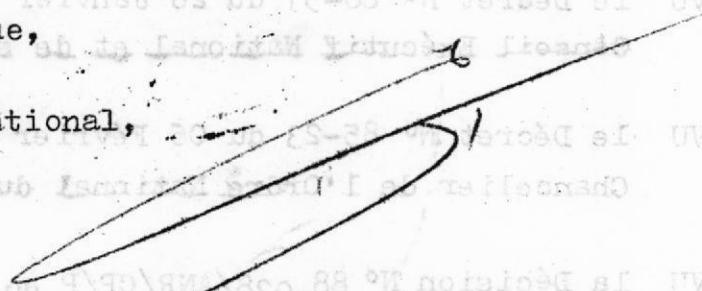
B - AU GRADE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN :

- Monsieur Yao AMEFIA, Directeur du Projet NANGBETO.

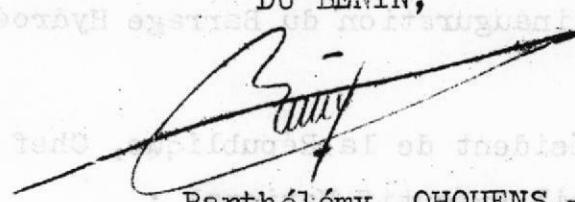
ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 4 Mai 1988

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,


Mathieu KEREKO.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL
DU BENIN,


Barthélémy OHOUENS.-

AMPLIATIONS : PR 8 - CC/PRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 15 -
CP/ANR 4 - PPC 2 - SGCEN 4 - DPE-DLC-INSAE 6 - SPD 2 - ONEPI 2 -
IGE et ses Sections 4 - DCCT 1 - CSM 1 - UNB-FASJEP-INSJA 6 -
BN-DAN 4 - PREFETS 6 - JORPB 2 - Intéressés 5.-